



C.T.P. 05.03.04

VILLE D'ATH

COMMUNE DE HAFFLE

Carrières du Congo et de la Dendra

Coupe horizontale au droit du niveau
moyen des eaux (0,00 m)

REPERE NIVEAU (1,00) : coteur mètre sur le
total des planches

ECHELLE: 1^{cm} = 400 m

FAIT A ATH, LE 04.04.04 LEVÉ PAR
A. DAMET